

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉFECTION ET RECONSTRUCTION DE PLATES-BANDES ET DE
TERRAINS SPORTIFS À SURFACE NATURELLE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à assurer la pérennité de certains équipements et infrastructures que le Service de l'environnement a identifiés. De façon plus explicite, le projet vise à faire des travaux de réfection de terrains sportifs à surface naturelle tels que : excavation, apport et nivellement de terre, gazonnement, conditionnement de sol par apport d'amendements, réparation de système de drainage et d'irrigation. Le projet vise aussi des travaux de réfection de plates-bandes tels que : apport et nivellement de terreau et paillis ainsi que des travaux de reconstruction de plates-bandes tels que : excavation, apport et nivellement de terreau et paillis. Les travaux de rénovation et de reconstruction de plates-bandes nécessitent aussi la fourniture et la plantation de végétaux tels que : gazon, vivaces, arbustes, arbres.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 550 000 \$.

TOTAL : 550 000 \$

Annexe préparée le 19 mars 2013 par :

François Légaré, ing. f.
Directeur de la Section de la gestion
des programmes
Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture
Service de l'environnement